

Supported by:



based on a decision of  
the German Bundestag

## INITIATIVE MONDIALE DE SOUTIEN AUX AIRES ET TERRITOIRES DU PATRIMOINE AUTOCHTONE ET COMMUNAUTAIRE (APAC)-PHASE 2

---

### **CANEVAS DE RÉDACTION DE PROPOSITION DE PROJET<sup>1</sup> (Maximum 12 pages)**

#### EXIGENCES GÉNÉRALES

Le présent document est un modèle de projet standard du Programme de Microfinancements, aligné sur les indicateurs de la phase 2 de l'Initiative mondiale de soutien aux aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire (ICCA-GSI, selon l'acronyme anglais), à l'intention des organisations de la société civile et/ou des organisations communautaires de base pour des demandes de subventions. Le modèle peut être adapté et personnalisé avec des détails et des informations supplémentaires en fonction des besoins et du contexte du pays. Toutes les informations sont requises, mais certaines sections du modèle doivent être remplies avec le soutien du Coordonnateur National (CN) et du Comité National de Pilotage (CNP).

La proposition de projet doit être aussi brève que possible. *Elle doit-être soumise en version informatique.* Les textes en police bleue dans ce modèle sont des conseils et des explications, et peuvent être supprimés une fois la proposition préparée. Des pièces jointes supplémentaires peuvent être soumises, notamment des documents certifiant le statut de l'organisation, *des soutiens officiels au projet proposé*, des engagements de financement ou d'autres indicateurs de participation et de soutien de la part d'autres institutions, et des preuves du soutien et de la participation de la communauté.

Veuillez remettre une copie de la proposition au *Coordonnateur national du Programme de Microfinancements du FEM dans votre pays.*

---

<sup>1</sup> Ce modèle de proposition a été mis à jour en juillet 2021 suite à d'étroites consultations entre les membres du personnel du PMF à l'échelle mondiale. Les indicateurs figurant dans ce modèle pour l'ICCA-GSI ont été élaborés suite à d'étroites consultations entre un groupe de discussion composé de membres du personnel du PMF participant à l'ICCA-GSI, avec une représentation régionale.

## PARTIE 1 : PAGE DE COUVERTURE DU PROJET

### A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pays	
Numéro du projet	À l'usage officiel du SGP, le cas échéant. Ne rien écrire ici.
Titre du projet <sup>2</sup>	
Date de soumission	

### B. ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE/COMMUNAUTAIRE DE BASE – REQUÉRANT(E)

Nom de l'organisation :	
Année de création :	
Adresse physique et postale :	
Téléphone :	
Courriel :	
Agent principal (nom et fonction) :	
Contacts du projet (noms et fonctions) :	

### C. EMPLACEMENT DU PROJET

Paysages terrestres/Paysage marin/APAC (nom)	
État/District et ville/village	
Coordonnées (latitude/longitude)	

### D. CLASSIFICATION DU PROGRAMME DE MICROFINANCEMENTS DU FEM (veuillez consulter le CN/CNP si nécessaire)

Chaque projet sélectionnera une initiative stratégique principale du PMF et un domaine d'intervention principal, comme indiqué dans les tableaux ci-dessous. Les projets peuvent avoir des initiatives stratégiques et des domaines d'intervention secondaires, qui doivent être mentionnés dans la justification et l'approche du projet. Des indicateurs appropriés doivent être sélectionnés en fonction des domaines d'intervention principaux et secondaires du projet (voir l'annexe 1 ci-dessous).

<b>Initiative stratégique principale (choisissez une initiative principale)</b>		<b>Domaine d'intervention principal (choisissez un domaine d'intervention principal)</b>	
	Conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacés		Biodiversité
	Agriculture et pêche durables, et sécurité alimentaire		Atténuation du changement climatique

<sup>2</sup> Le titre doit refléter l'essence du projet et s'aligner sur les domaines d'intervention du FEM et les objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de la phase 2 de l'ICCA-GSI.

	Co-avantages de l'accès à des sources d'énergie à faible teneur en carbone		Dégradation des terres/gestion durable des terres et des forêts
	D'une coalition locale à mondiale pour la gestion des produits chimiques		Gestion des produits chimiques et des déchets
	Catalyser les solutions urbaines durables		Eaux internationales

#### E. DURÉE DU PROJET

Date de début proposée	
Durée du projet (en mois)	

#### F. FINANCEMENT DU PROJET

Sources de financement	Monnaie locale	Devise USD
Total du fonds sollicité auprès du PMF du FEM		
Total du fonds du cofinancement (en espèces et en nature)		
Coût total du projet		

#### G. ORGANISATION – ÉLIGIBILITÉ

Veillez décrire l'expérience de l'organisation proposant le projet et son aptitude à mettre en œuvre avec succès le projet proposé :

a) Type d'organisation

- Organisation communautaire de Base (OCB)
- Organisation de la société civile (OSC), y compris les établissements universitaires/de formation
- Autres (décrivez la nature de l'organisation) \_\_\_\_\_

En outre, choisissez une ou plusieurs des options suivantes, selon le cas :

- Organisation de peuples autochtones
- Groupe de femmes
- Groupe de jeunes
- Groupe des personnes en situation de handicap

b) Durée d'existence et expérience en gestion de projet, le cas échéant : \_\_\_\_\_ ans

c) Décrivez brièvement l'objectif et les activités principales de l'organisation/groupe proposant(e) : incluez une déclaration de mission/vision, le cas échéant.

d) Décrivez brièvement la structure organisationnelle, la gouvernance et le cadre administratif, y compris les effectifs, les rôles, etc. Indiquez le statut juridique de l'organisation et joignez en annexe tout document juridique ou d'enregistrement. Si ce n'est pas le cas, précisez la nature de son existence. Fournissez des états financiers récents et vérifiés, le cas échéant.

- e) Décrivez votre expérience antérieure en rapport avec le projet proposé, y compris les activités en relation avec les problèmes environnementaux mondiaux ou l'expérience des projets axés sur le développement durable au niveau communautaire.

- f) Veuillez indiquer la participation antérieure de l'organisation au PMF du FEM (par exemple, bénéficiaire d'une subvention, partenaire, etc.). Oui/Non : Si oui, décrivez la nature de l'engagement, y compris la participation à des projets spécifiques et les subventions reçues.

## **PARTIE 2 : PROPOSITION DE PROJET**

### **SECTION A : CADRE DU PROJET**

#### **1. Résumé du projet**

Veuillez fournir un bref résumé du projet en un paragraphe, comprenant la justification et le contexte, l'objectif du projet et les principaux résultats attendus, y compris le site cible et la ou les communautés concernées.

#### **2. Justification du projet et situation de référence**

Veuillez décrire les éléments suivants :

- ✓ les défis que le projet entend relever en relation avec les enjeux environnementaux et de développement à l'échelle mondiale.
- ✓ la manière dont le projet s'inscrit dans la stratégie du programme national du PMF et y contribuera.
- ✓ la manière dont le projet s'inscrit dans d'autres programmes pertinents soutenus par le gouvernement, le FEM et d'autres donateurs et le secteur privé.

### 3. Impact/Effets/ Produits et Activités du projet

Veuillez décrire le cadre du projet et le plan de mise en œuvre en remplissant le tableau 1 ci-dessous :

- Objectif principal/Impact : le projet proposé doit inclure un objectif environnemental, ainsi qu'un objectif de développement/moyens de subsistance, le cas échéant.
- Effets : veuillez décrire les changements mesurables qui auront eu lieu à la fin du projet à la suite de l'intervention prévue (par exemple, création d'une zone de conservation gérée par la communauté de XX hectares, formation et amélioration des compétences de XX membres de la communauté en matière de gestion des déchets).
- Produits et activités du projet : veuillez décrire brièvement les résultats et les produits du projet. Veuillez décrire quelques activités pour chaque produit.
- Plan et calendrier de mise en œuvre du projet : veuillez inclure le calendrier des activités, les rapports requis, les examens du projet et les activités de suivi.

**Tableau 1 : Cadre des résultats du projet et plan de mise en œuvre** *Calendrier/durée de l'activité en trimestres*

Impact du projet										
Cadre du projet	Responsable	Indicateur, y compris les moyens de vérification	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>Effet 1 : .....</b>										
<b>Produit 1.1 (Produit N°1 de l'Effet N°1)</b>										
Activité 1.1.1 : .....										
Activité 1.1.2 : .....										
Activité 1.1.3 : .....										
Ect...										
<b>Produit 1.2 (Produit N°2 de l'Effet N°1)</b>										
Activité 1.2.1 : .....										
Ect ...										
<b>Produit suivant... ect...</b>										
<b>Effet 2 : .....</b>										
<b>Produit 2.1 (Produit N°1 de l'Effet N°1)</b>										
Activité 2.1.1 : .....										
Activité 2.1.2 : .....										
Activité 2.1.3 : .....										
Ect...										
<b>Produit 1.2 (Produit N°2 de l'Effet N°1)</b>										
<b>Effet 3 : .....</b>										
<b>Ect...</b>										
<b>Effet.....Suivi et évaluation</b>										
a. Examen et rapport à mi-parcours										
b. Examen final et rapport, y compris l'outil de suivi du projet ICCA-GSI et l'évaluation de l'indice de sécurité et de résilience des APAC										

### 4. Plan de participation des communautés et des parties prenantes

Veuillez décrire comment les parties prenantes et les communautés, y compris les peuples autochtones le cas échéant, ont été et seront impliquées dans : i) la planification et la conception du projet ; ii) la mise en œuvre du projet ; et iii) le suivi et l'évaluation du projet. Veuillez joindre les documents

pertinents.

**5. Inclusion – Femmes, peuples autochtones, jeunes et personnes en situation de handicap :**

Veillez décrire comment le projet prend en considération :

- ✓ les rôles et les besoins des hommes et des femmes (en mettant particulièrement l'accent sur les besoins des femmes) ;
- ✓ les autres groupes d'inclusion sociale (peuples autochtones, jeunes et personnes en situation de handicap), et
- ✓ la manière dont cela se reflèterait dans le budget, les résultats et les avantages du projet.

**6. Impact – durabilité, mise à l'échelle et reproduction :**

Veillez décrire la durabilité de l'impact du projet à long terme, tant sur le plan environnemental que socio-économique. Expliquez les mesures à prendre avant, pendant et après le projet pour garantir la pérennité de son impact pendant de nombreuses années (c'est-à-dire qui gèrera la poursuite des activités/résultats, comment sera-t-il financé, etc.).

**7. Innovation**

Veillez décrire les aspects innovants du projet. Il peut s'agir d'une nouvelle façon de penser, d'une nouvelle forme d'organisation des ressources, de nouvelles façons de créer des liens au sein de la communauté, d'améliorations apportées à un produit/service/processus de livraison existant, de produit/service/modèle de livraison original, ainsi que de la stimulation de l'action locale et de l'organisation en groupes.

**8. Gestion des connaissances**

Veillez décrire le plan de capture, partage et de diffusion des connaissances, des enseignements tirés et des bonnes pratiques acquises lors de la mise en œuvre du projet. Veillez préciser les produits de connaissance qui seront générés par ce projet.

--

## SECTION B : RISQUES, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROJET

### 1. Risques liés au projet

Veillez décrire les **principaux facteurs de risque** susceptibles d'empêcher le projet d'atteindre les résultats escomptés. Ces facteurs devraient inclure à la fois des éléments internes (par exemple, la technologie utilisée ne fonctionne pas comme prévu) et des éléments externes (par exemple, la situation politique et économique, etc.). Veillez également proposer des mesures d'atténuation des risques pour faire face aux risques potentiels.

**Tableau 2 : Risques et mesures d'atténuation**

#	Risques internes et externes	Mesures d'atténuation possibles
1		
2		
3		

### 2. Plan et indicateurs de suivi et d'évaluation (veuillez consulter le CN/CNP)

#### a. Calendrier de suivi du projet

Veillez identifier le calendrier de suivi annuel, à mi-parcours et final, et l'intégrer dans le cadre du projet et le plan de mise en œuvre (tableau 1 ci-dessus).<sup>3</sup>

#### b. Indicateurs du projet

Veillez remplir l'annexe 2 pour les indicateurs ICCA-GSI - cette exigence s'applique à tous les projets. Veillez remplir l'annexe 1 pour la 8<sup>ème</sup> phase opérationnelle du Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial (OP8 du PMF FEM), telle qu'elle s'applique au projet ICCA-GSI.

## SECTION C : BUDGET DU PROJET

(Veillez demander l'aide du CN/CNP si nécessaire)

### 1. Budget du projet

Veillez fournir les détails du budget en suivant les catégories de dépenses ci-dessous et indiquer comment les fonds seront dépensés pendant la durée du projet. Les demandes de subvention au titre du PMF du FEM ne doivent pas dépasser soixante-quinze mille dollars américains (75 000 USD) par projet<sup>4</sup> et

<sup>3</sup> Parmi les questions clés à aborder dans le cadre du suivi et de l'évaluation figurent : a) la performance du projet en termes d'activités et de résultats ; b) les résultats du projet en termes de réalisation des objectifs ; c) la correction à mi-parcours et l'ajustement de la conception et des plans du projet ; et d) la participation des membres de la communauté aux processus de suivi et d'évaluation du projet.

<sup>4</sup> Au cours de la 8<sup>ème</sup> phase opérationnelle du FEM, les directives du PMF 2.0 élaborées par le Secrétariat du FEM font référence à un plafond modifié pour les microfinancements, qui passe de 50 000 à 75 000 USD, applicable aux accords opérationnels conclus

par phase opérationnelle. Les projets du PMF ne doivent généralement pas dépasser deux ans. Le cofinancement d'un montant égal ou supérieur à celui de la subvention du PMF est encouragé.

**Tableau 3 : Budget du projet (en monnaie locale et/ou USD)**

Catégorie de dépenses	Subvention du PMF (montant et pourcentage du budget total)	Cofinancement (en espèces et en nature provenant de la communauté, des donateurs, etc.)
1. Personnel / Main-d'œuvre (veuillez fournir une ventilation détaillée)		
2. Équipement/Matériel (veuillez fournir une ventilation détaillée)		
3. Formation / Ateliers / Séminaires / Voyages (veuillez fournir une ventilation détaillée)		
4. Contrats (veuillez fournir une ventilation détaillée)		
5. Suivi, évaluation et gestion des connaissances (veuillez fournir une ventilation détaillée)		
<b>Coût total du projet</b>		

## 2. Cofinancement

Veillez fournir des informations sur le cofinancement (en espèces et en nature), résumées dans le tableau 4 ci-dessous. Le cofinancement doit être directement lié à la réalisation des résultats du projet, comme la main-d'œuvre, les matériaux, le temps et d'autres ressources quantifiables qui comptent. Il est nécessaire d'indiquer les sources et la nature de la contribution (par exemple, une organisation de jeunes apportant de la main-d'œuvre, des terres, de l'argent, etc.). Le PMF du FEM applique le principe de cofinancement des activités cibles entre les partenaires impliqués dans le projet. Il est donc important que les organisations candidates apportent une contribution aux coûts opérationnels et programmatiques du projet.

**Tableau 4 : Cofinancement**

Sources de la contribution	Cofinancement en espèces	Cofinancement en nature	Cofinancement engagé ou prévu*	Montant (en monnaie locale ou en USD)
Communauté				
Organisation proposant le projet				
Donateur (veuillez préciser)				
Gouvernement local				
Autre (veuillez préciser)				
<b>Total</b>				

avec trois agences. Pour le PMF mis en œuvre par le PNUD, la décision concernant le plafond le plus approprié pour les microfinancements sera prise par le Comité national de pilotage du PMF.

**ANNEXE I : INDICATEURS** (Après avoir sélectionné les indicateurs pertinents et les inclure dans la partie **B.2 b**, de la **page 7**, veuillez supprimer les annexes I et II )

**Indicateurs du projet de la 8<sup>ème</sup> Phase opérationnelle (OP8) du Programme de microfinancements du FEM**  
(veuillez-vous référer aux directives S&E pour plus de détails)

Tous les projets du PMF seront alignés sur au moins un ou plusieurs des indicateurs environnementaux mondiaux ci-dessous. Les priorités du PMF sont alignées sur celles du document d'orientation de la programmation du FEM-8 et ses résultats pour atteindre les objectifs du FEM-8. Afin d'obtenir des avantages environnementaux mondiaux, le PMF du FEM-8 est aligné sur 6 des 11 indicateurs de base du FEM-8.

**INDICATEURS DU PROGRAMME DE MICROFINANCEMENTS POUR LE FEM-8**

<b>INDICATEURS MESURES AU NIVEAU MONDIAL</b>		
<b>OBLIGATOIRE - Indicateurs environnementaux mondiaux : au moins un indicateur et au maximum trois (alignés sur les indicateurs de base du FEM 8)</b>		<b>Type</b>
<b>INDICATEURS DE BASE 1 DU FEM</b> Aires protégées terrestres créées ou placées sous gestion améliorée	1.1 Aires protégées terrestres nouvellement créées 1.2 Aires protégées terrestres dont l'efficacité de la gestion a été améliorée	Obligatoire : un projet donné peut être lié à <u>au moins</u> un indicateur de base et à <u>au plus</u> trois de ces indicateurs de base et sous-indicateurs du FEM-8.
<b>INDICATEURS DE BASE 2 DU FEM</b> Aires marines protégées créées ou placées sous gestion améliorée (hectares)	2.1 Aires marines protégées nouvellement créées (hectares) 2.2 Aires marines protégées dont l'efficacité de la gestion a été améliorée (hectares)	
<b>INDICATEUR DE BASE 3 DU FEM</b> Superficie des terres et des écosystèmes restaurés	3.1 Superficie des terres agricoles dégradées (terres cultivées, pâturages et prairies) restaurées (hectares) 3.2 Superficie des forêts et des terres forestières restaurés (hectares) 3.3 Superficie des prairies naturelles et des zones boisées restaurées (hectares) 3.4 Superficie des zones humides (y compris les estuaires et les mangroves) restaurées (hectares)	
<b>INDICATEUR DE BASE 4 DU FEM</b> Superficie des paysages soumis à des pratiques améliorées (hectares ; hors aires protégées)	4.1 Superficie des paysages faisant l'objet de pratiques améliorées (à hors aires protégées) (hectares) 4.2 Superficie des paysages faisant l'objet d'une certification par un tiers intégrant des considérations relatives à la biodiversité (hectares) 4.3 Superficie des paysages faisant l'objet d'une gestion durable des terres dans les systèmes de production (hectares) 4.4 Superficie à haute valeur de conservation ou autre perte forestière évitée (hectares) 4.5 OECM ( <i>Autres Mesures de Conservation Efficaces</i> ) terrestres soutenues (hectares)	
<b>INDICATEUR DE BASE 5 DU FEM</b> Superficie des habitats marins soumise à des pratiques améliorées au profit de la biodiversité (hors aires protégées)	5.3 OECM marines soutenues (nombre)	

<b>INDICATEUR DE BASE 6 DU FEM</b> Émissions de gaz à effet de serre réduites (tonnes métriques) <sup>5</sup>	6.1 Carbone séquestré ou émissions évitées dans le secteur AFAT (agriculture, foresterie et autres utilisations des terres) (tonnes métriques)	
	6.2 Émissions évitées en dehors du secteur AFAT (agriculture, foresterie et autres utilisations des terres) (tonnes métriques)	
	6.3 Économies d'énergie (utiliser ce sous-indicateur en plus du sous-indicateur 6.2, le cas échéant) (tonnes métriques)	
	6.4 Augmentation de la capacité installée d'énergie renouvelable par technologie (utiliser ce sous-indicateur en plus du sous-indicateur 6.2, le cas échéant) (capacité en watts)	
11	Nombre de bénéficiaires directs, ventilés par sexe, en tant que co-bénéfice de l'investissement du FEM (ce point est également repris ci-dessous dans les indicateurs socioéconomiques obligatoires)	
<b>OBLIGATOIRE : Indicateurs des avantages socio-économiques</b>		<b>Type</b>
1	Nombre de bénéficiaires directs ayant amélioré leurs moyens de subsistance et leur bien-être	Obligatoire
2	Nombre de bénéficiaires directs bénéficiant de l'intervention du PMF	Obligatoire
3	Répartition du nombre des bénéficiaires par groupe d'inclusion sociale (mentionner 0 dans le cas où une catégorie ne s'applique pas) :	
	✓ Nombre de femmes ;	Obligatoire
	✓ Nombre peuples autochtones ;	Le cas échéant
	✓ Nombre de jeunes ;	Le cas échéant
	✓ Nombre des personnes en situation de handicap	Le cas échéant
4	Le projet contribue-t-il (au stade de l'engagement du projet et au stade rapport final sur les résultats) à combler les écarts de genre dans une ou plusieurs des catégories suivantes (cocher toutes les catégories qui s'appliquent) ?	Le cas échéant
	✓ <i>contribuer à l'égalité d'accès et de contrôle des ressources naturelles par les femmes et les hommes</i>	
	✓ <i>améliorer la participation et la prise de décision des femmes dans la gouvernance des ressources naturelles</i>	
	✓ <i>cibler les avantages et les services socio-économiques pour les femmes</i>	
5	Le projet comprend-il des indicateurs ventilés par sexe et sensibles au genre ( <i>au stade de l'engagement</i> ) ?	Le cas échéant
6	Le projet soutient-il les questions d'identité juridique et d'autonomisation juridique ?	Le cas échéant

<b>INDICATEURS AU NIVEAU DU PROJET</b>	
<b>LE CAS ÉCHÉANT/OPTIONNEL</b>	<b>Type</b>

<sup>5</sup> Des orientations supplémentaires seront fournies sur ces indicateurs pendant la mise en œuvre du projet.

(Ceux-ci comprennent à la fois des indicateurs de bénéfices environnementaux mondiaux et des indicateurs de bénéfices socioéconomiques)		
<b>Les projets du PMF sont multifocaux. Cochez la stratégie thématique utilisée (biodiversité, atténuation/adaptation au changement climatique, dégradation des terres, gestion durable des forêts, eaux internationales, produits chimiques et déchets)</b>		<i>En raison de la nature multifocale des interventions du PMF, les projets peuvent choisir parmi tous les indicateurs de tous les domaines d'intervention tout en mettant en évidence le domaine d'intervention qui constituera leur stratégie principale.</i>
1	Noms et nombre de paysages terrestres / marins ciblés bénéficiant d'une conservation communautaire améliorée et d'une utilisation durable	Biodiversité
2a	Nombre d'aires protégées (AP) terrestres influencées	Biodiversité
2b	Nombre d'aires protégées (AP) marines influencées	Biodiversité
3	Nombre d'APAC identifiées, soutenues et renforcées ; Hectares d'APAC	Biodiversité
4	Nombre de produits issus de l'utilisation durable de la biodiversité et de l'agrobiodiversité	Biodiversité
5	Nombre d'espèces d'importance mondiale dont l'état de conservation est maintenu ou amélioré	Biodiversité
6	Nombre de membres de la communauté ayant développé des actions et des pratiques améliorées en matière d'agriculture, de gestion durable des terres et de l'eau	Dégradation des terres
7	Nombre d'agriculteurs leaders <u>nouveaux ou soutenus</u> adoptant et démontrant des pratiques agricoles et agroécologiques améliorées.	Dégradation des terres
8	Nombre de groupes ou de réseaux d'agriculteurs, <u>nouveaux ou soutenus</u> , plaidant et diffusant des approches et des pratiques agricoles améliorées.	Dégradation des terres
9	Nombre de partenariats visant à promouvoir l'agriculture et la pêche durables et/ou la sécurité alimentaire (tels que la diversification, l'intensification durable, la gestion durable des pêches, les pratiques agricoles agroécologiques, l'agriculture intelligente face au climat, les programmes de certification, les initiatives d'approvisionnement local, la réduction des déchets et l'économie circulaire, etc.	Dégradation des terres Biodiversité
10	Nombre de projets portant sur : les énergies renouvelables (biomasse, hydroélectricité, solaire photovoltaïque, solaire thermique, autres) ; l'efficacité énergétique, les transports durables ; et la conservation/le renforcement des stocks de carbone.	Changement climatique

*Bien que les principaux domaines de concentration pour chaque indicateur soient énumérés, veuillez noter qu'indépendamment du domaine de concentration sélectionné, un projet peut choisir n'importe lequel de ces indicateurs à relier en cas de résultats multifocaux et intégrés.*

11	Augmentation de la capacité installée d'énergie renouvelable provenant de systèmes à l'échelle communautaire (par exemple, biomasse, micro-hydroélectricité, énergie solaire, etc.)	Changement climatique	<p><i>Bien que les principaux domaines de concentration pour chaque indicateur soient énumérés, veuillez noter qu'indépendamment du domaine de concentration sélectionné, <u>un projet peut choisir n'importe lequel de ces indicateurs à relier en cas de résultats multifocaux et intégrés. Veuillez noter que ces indicateurs sont facultatifs par nature.</u></i></p>
12	Nombre de solutions adaptées localement favorisant les technologies à faible émission de carbone (telles que les technologies nouvelles/modifiées de biogaz, les fourneaux à haut rendement énergétique développés localement, les utilisations innovantes de l'énergie solaire/éolienne, etc.)	Changement climatique	
13	Nombre de ménages bénéficiant d'un accès à l'énergie et de co-bénéfices (tels que les effets sur les écosystèmes, les revenus, la santé et autres)	Changement climatique	
14	Superficie des forêts et des terres non forestières avec restauration et amélioration des stocks de carbone initiées grâce aux actions du projet (hectares).	Changement climatique	
15	Nombre de projets relatifs aux thématiques suivantes : (cocher les catégories applicables) : sensibilisation et communication, gestion des déchets solides (réduire, réutiliser, recycler), gestion durable des pesticides, agriculture biologique, développement d'alternatives aux produits chimiques.	Produits chimiques & Déchets	
16	Cochez et indiquez toutes les réponses qui s'appliquent : kg de pesticides évités, réduits ou prévenus ; kg de déchets solides évités ou réduits (tels que les plastiques, les déchets ménagers, les déchets agricoles, etc.) ; kg de produits chimiques nocifs évités de l'utilisation ou du rejet ; kg de déchets électroniques collectés ou recyclés ; kg de mercure évité, réduit ou géré durablement.	Produits chimiques & Déchets	
17	Nombre de coalitions et de réseaux locaux à mondiaux <u>nouveaux ou soutenus</u> , sur les produits chimiques et la gestion des déchets créés ou renforcés.	Produits chimiques & Déchets	
18	Nombre de politiques et de réglementations locales élaborées pour protéger les écosystèmes des bassins fluviaux et marins	Eaux internationales	
19	Tonnes de pollution terrestre (comme les déchets solides, les eaux usées, les déchets agricoles, etc.) évitées, réduites ou empêchées de pénétrer dans les masses d'eau	Eaux internationales	
20	Nombre de recommandations politiques ou d'initiatives de sensibilisation liées à la pollution terrestre résultant du projet PMF.	Eaux internationales	

21	Hectares de bassins fluviaux / lacustres appliquant des pratiques de gestion durable grâce à l'intervention du projet.	Eaux internationales	
22	Nombre de personnes mobilisées pour soutenir la conservation marine/fluviale	Eaux internationales	
23	Noms des plans d'eau transfrontaliers régionaux/ Plans d'action stratégiques (PAS) si applicable	Eaux internationales	
24	Nombre de solutions durables communautaires dans les paysages urbains (par exemple, transports, conservation de la biodiversité, gestion des produits chimiques et des déchets, efficacité énergétique, protection des bassins versants, etc.)	Tous les domaines d'intervention	
25	Nombre d'organisations dotées de capacités renforcées ou développées (enregistrement les deux) : nombre d'organisations de la société civile (OSC), nombre d'organisations communautaires (OC)	Tous les domaines d'intervention	
26	Nombre de bénéficiaires avec des capacités améliorées	Tous les domaines d'intervention	
<b>Indicateurs transversaux au niveau du projet d'inclusion sociale</b>			
27	Le projet est-il été mené par des femmes et / ou a institué des mécanismes pour une participation accrue des femmes à la prise de décision ? (Oui/Non)	GENRE	
28	Nombre de leaders autochtones avec des capacités plus élevées (pour fournir des solutions locales et avoir une forte représentation de plaidoyer politique).	peuples autochtones	
29	Nombre d'organisations de jeunes engagées dans le cadre de l'intervention du PMF	JEUNES	
30	Nombre d'organisations de personnes en situation de handicap engagées dans le cadre de l'intervention du projet du PMF.	Personnes handicapées	
31	Montant des subventions du portefeuille total de subventions auxquelles ont eu accès : (a) les femmes et/ou les groupes de femmes ; (b) les jeunes et/ou les groupes dirigés par des jeunes ; (c) les groupes de peuples autochtones.	inclusivité	
32	Nombre de bénéficiaires ayant reçu un soutien sur les questions d'identité et d'autonomisation juridiques, y compris la participation des peuples autochtones et d'autres groupes éloignés/marginalisés.	inclusivité	
33	Nombre de changements politiques de haut niveau associés à une participation accrue des communautés aux plateformes de dialogue multipartites	inclusivité	
34	Nombre de représentants de groupes d'inclusion sociale (peuples autochtones, femmes, jeunes, personnes en situation de	inclusivité	

	handicap, agriculteurs, autres groupes marginalisés) participant de manière significative aux plateformes de dialogue multipartites		
35	Nombre de dialogues entre les OSC, les gouvernements et le secteur privé mis en place ou renforcés.	inclusivité	

## ANNEXE II : Indicateurs de la phase 2 du projet ICCA-GSI (Obligatoire)

Tous les projets ICCA-GSI s'aligneront sur au moins un ou plusieurs des objectifs du Cadre mondial de la biodiversité (CMB) ci-dessous et sur tous les indicateurs obligatoires de l'Initiative climat international (ICI) du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature, de la Sûreté nucléaire et de la Protection des consommateurs (BMUV). Les priorités de la phase 2 de l'ICCA-GSI sont alignées sur les accords juridiques conclus avec le BMUV et leurs résultats afin d'atteindre les objectifs de l'ICI du BMUV. Afin de saisir les avantages environnementaux mondiaux, la phase 2 de l'ICCA-GSI est alignée sur 4 des 23 objectifs du CMB.

Pour les indicateurs du projet de la 8<sup>ème</sup> phase opérationnelle du PMF du FEM, veuillez les inclure dans les tableaux ci-dessus, selon leur pertinence pour les projets de la phase 2 de l'ICCA-GSI.

INDICATEURS AU NIVEAU DU PROJET		
OBLIGATOIRE - Objectifs et indicateurs du Cadre Mondial de la Biodiversité (CBM)		Type
Objectif du CMB	Indicateur	
<a href="#">Objectif 3</a> du CMB Conserver et protéger les écosystèmes et faire en sorte que 30 % des terres et des mers de la planète soient conservées/préservées d'ici 2030	1. Hectares influencés positivement par type d'écosystème (nombre)	Obligatoire : un projet donné peut être lié à <u>au moins un objectif CMB</u> .  Obligatoire pour l'objectif 3 : tous les indicateurs énumérés
<a href="#">Objectif 21</a> du CMB : Orienter l'action en faveur de la biodiversité grâce au partage des connaissances sur la biodiversité, y compris les connaissances traditionnelles, les innovations et les pratiques des peuples autochtones et des communautés locales, sur la base de leur consentement libre, préalable et éclairé.	1. Projets soutenant la protection/l'amélioration/la promotion des pratiques coutumières d'utilisation durable de la biodiversité par les peuples autochtones (nombre) 2. Projets soutenant la diversité linguistique des peuples autochtones et des communautés locales (nombre) 3. Nombre de projets soutenant les métiers traditionnels des peuples autochtones et des communautés locales (nombre) 4. Ateliers de partage des connaissances (nombre) 5. Projets soutenant le renforcement du transfert intergénérationnel (nombre) 6. Accords juridiques et de reconnaissance visant à garantir la conservation et l'utilisation durable des APAC (nombre)	Obligatoire : un projet donné peut être lié à <u>au moins un objectif du CMB</u> .  Obligatoire pour l'objectif 21 : <u>au moins</u> trois de ces indicateurs du CMB

<p><b>Objectif 22</b> du CMB : Garantir la participation à la prise de décision et l'accès à la justice et à l'information relative à la biodiversité pour tous. Garantir la participation des peuples autochtones et des communautés locales à la prise de décision relative à la biodiversité.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les peuples autochtones et les communautés locales sont inclus dans la prise de décision relative à la conservation de la biodiversité aux niveaux des projets, local, national, régional et/ou mondial. (nombre)</li> <li>2. Documents stratégiques nationaux intégrant les APAC et les écosystèmes connexes comme priorités pour la conservation de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique (nombre)</li> <li>3. Unités de planification territoriale qui adoptent les évaluations de reconnaissance et de gouvernance des APAC (nombre)</li> <li>4. Plans de gestion et évaluations de la gouvernance mis à jour pour inclure la reconnaissance juridique des APAC et d'autres formes de reconnaissance (nombre)</li> </ol>	<p>Obligatoire : un projet donné peut être lié à <u>au moins un objectif du CMB.</u></p> <p>Obligatoire pour l'objectif 21 : <u>au moins</u> trois de ces indicateurs du CMB</p>
<p><b>Objectif 23</b> du CMB : garantir l'égalité des sexes et une approche sensible au genre pour les actions en faveur de la biodiversité</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de projets menés par des femmes (nombre)</li> <li>2. Représentantes féminines bénéficiant d'un soutien/renforcement des capacités (nombre)</li> </ol>	<p><b>Obligatoire</b> : un projet donné peut être lié à <u>au moins un objectif du CMB.</u></p> <p><b>Obligatoire pour l'objectif 22</b> : tous les indicateurs énumérés</p>
<p>Objectifs 3, 21, 22 et 23 du CMB</p>	<p>Score d'évaluation de l'indice de sécurité et de résilience des APAC réalisée conformément à la méthodologie d'auto-renforcement des APAC (nombre)</p>	<p>Obligatoire</p>
<b>Indicateurs des avantages socio-économiques</b>		
<p>1</p>	<p>Nombre de bénéficiaires directs ventilés par sexe</p>	<p>Obligatoire</p>
<p>2</p>	<p>Nombre de jeunes bénéficiaires directs du projet, ventilés par sexe</p>	<p>Obligatoire ; très important pour les projets dont les résultats concernent le transfert intergénérationnel</p>
<p>3</p>	<p>Nombre de bénéficiaires indirects ventilés par sexe</p>	<p>Obligatoire</p>
<p>4</p>	<p>Nombre de jeunes bénéficiaires indirects du projet, ventilés par sexe</p>	<p>Obligatoire ; très important pour les projets ayant des résultats en matière de transfert intergénérationnel</p>
<p>5</p>	<p>Nombre de bénéficiaires directs dont les moyens de subsistance et le bien-être se sont améliorés</p>	<p>Obligatoire</p>
<p>6</p>	<p>Augmentation des moyens de subsistance : a. Montant de l'augmentation des revenus (nombre) b. Montant de l'augmentation de la production alimentaire (sécurité alimentaire pour les communautés de subsistance) (nombre)</p>	<p><i>Obligatoire pour au moins une composante de l'amélioration des moyens de subsistance pertinent pour le projet</i></p>
<p>7</p>	<p>Nombre de produits issus de la biodiversité et de l'agrobiodiversité produits de manière durable</p>	<p><i>Le cas échéant.</i></p>